

PUBLICS CONCERNES

Personnes habilitées par leurs fonctions à évoluer en hauteur au moyen d'un système d'arrêt des chutes.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable d'optimiser la gestion des risques de chutes inhérents à son poste de travail.

- Renforcer les connaissances théoriques.
Cadre législatif et réglementaire de la prévention des risques de hauteur en entreprise.
- Optimiser les compétences techniques :
Cadre opérationnel de la de la mise en pratique des différents systèmes d'arrêt des chutes pour une sécurité accrue.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Audiovisuels, matériels de démonstration, référentiels.

PROGRAMME – DE UN A TROIS JOURS

Contenu pédagogique en salle.

Evaluation des risques professionnels :

- Prévention du risque de chute en hauteur (organisation, conséquence, responsabilité).

Analyse du cadre règlementaire et législatif :

- Code du travail, obligations, droits et devoirs.
- Recommandations CARSAT et INRS.

Présentation des Equipements de Protection Individuelle contre les chutes de hauteur :

- Equipements collectif et individuels pour les postes de travail temporaires en hauteur, normes et certifications.
- Systèmes de retenue au travail, Systèmes de maintien au travail, systèmes antichute, dispositifs d'ancrages.

Cadre opérationnel de mise en œuvre des équipements :

- Suspension inerte, force choc, facteur de chute, tirant d'air.

Mesures d'organisation des secours et du sauvetage.

Contrôle des E.P.I. contre les chutes de hauteur.

Contenu de mise en situation et évaluation des compétences.

Mise en œuvre des systèmes d'arrêt des chutes.

Synthèse opérationnelle effectuée par le formateur.

Validation des connaissances et des compétences.

Pour information, cette partie pratique est adaptée aux différents corps de métiers. Les systèmes de protection mis en œuvre sont ceux de l'entreprise. En amont de la formation, la société Zénith Prévention, peut à la demande du client, être amenée à faire une prescription d'équipement en vue d'améliorer la sécurité au travail.

DOCUMENTS REMIS

Attestation de stage et certificat d'aptitude.

FORMATION INITIALE

DUREE
GROUPE

UN JOUR A TROIS JOURS
HUIT PARTICIPANTS MAXIMUM

RECYCLAGE PRECONNISE TOUS LES DEUX ANS

DUREE
GROUPE

UN JOUR
HUIT PARTICIPANTS MAXIMUM